

fédéral. On y engage des travailleurs sociaux chargés de rencontrer les résidents des agglomérations, individuellement tout d'abord, puis en groupe, afin de les aider à déterminer les problèmes qui se posent sur le plan local et de les conseiller quant aux mesures à prendre pour les résoudre. L'objectif principal n'est pas tant de trouver la solution à un problème donné que de fournir aux résidents l'occasion de faire l'expérience d'un effort collectif dans la recherche de cette solution.

En collaboration avec les gouvernements provinciaux et certaines universités canadiennes, le gouvernement fédéral encourage la formation de leaders. Les conseils indiens, les organisations bénévoles et d'autres groupes indiens en demandant sans cesse davantage, les cours de formation, les ateliers de travail et les cours de base sur les besoins locaux se sont multipliés.

Promotion économique

En raison de la rapidité avec laquelle le monde évolue, un nombre de plus en plus considérable d'Indiens délaissent la chasse, la pêche et le piégeage comme moyens de subsistance pour se lancer dans le monde des affaires.

Cela ne signifie nullement que les occupations traditionnelles aient disparu. De nouveaux programmes sont constamment élaborés dans le

but explicite d'augmenter les revenus des Indiens demeurés attachés au mode de vie d'autrefois, étroitement lié à la nature qui les environne. Un nombre croissant d'Indiens s'occupent activement de tourisme et de loisirs de plein air. Leurs entreprises de pêche doivent se moderniser obligatoirement, afin de pouvoir défier la concurrence commerciale. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à former des coopératives de pêche. Dans le domaine agricole, le nombre de coopératives a augmenté passablement, en particulier le nombre de coopératives organisées pour la cueillette du riz sauvage.

Les arts traditionnels et l'artisanat constituent toujours une source importante de revenus supplémentaires. Par ailleurs, de nouveaux objets d'art sont créés à partir de formes et de modèles traditionnels.

Reconnaissant le besoin d'établir pour le peuple indien, et en collaboration avec lui, des objectifs économiques à long terme, le Ministère, par l'intermédiaire de la Direction de la promotion économique des Indiens et des Inuit, aide les Indiens (particuliers et bandes) à créer des entreprises et des emplois dans les industries secondaires et les industries de services, et, dans certaines régions, favorise la mise en valeur des terres et l'utilisation des ressources, y compris des ressources minières des réserves.